

# Les apéro-débats du SIT

# Le système de retraites des 3 piliers et la réforme AVS21 : toujours plus d'inégalité sur le dos des travailleuses

Lors de sa session d'hiver, le Parlement suisse décide des dernières modalités du projet de réforme AVS21. Afin d'atteindre l'objectif d' « assurer l'équilibre financier de l'AVS jusqu'en 2030 tout en maintenant le niveau des prestations vieillesse » la solution préconisée au Palais fédéral est celle de faire payer les femmes, en augmentant leur âge de la retraite à 65 ans. Pourtant, les femmes payent déjà bien assez, en subventionnant sans le vouloir l'économie suisse avec leur travail mal- et non-rémunéré. Notre système des 3 piliers ne prenant qu'insuffisamment compte le travail des femmes, elles touchent un tiers de moins de rentes que les hommes une fois arrivées à la retraite.

# Un déficit alibi pour nous faire travailler plus

En 2017 déjà, le SIT s'opposait à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes prévu par la réforme Prévoyance vieillesse 2020. N'acceptant pas la volonté populaire, le Parlement revient à la charge, prétextant des déficits dans le financement futur de l'AVS. A la place d'une amélioration des rentes plus que nécessaire, AVS21 signifierait travailler plus pour toucher encore moins.

#### Des multiples inégalités structurelles

Quant à l'argument d'égalité hommes-femmes mis en avant par les adeptes d'AVS21, le syndicat n'y adhère pas. Bien trop nombreuses sont les inégalités sociales et institutionnelles qui maintiennent les femmes dans la précarité: travail non-rémunéré mal réparti au sein des familles, inégalité salariale dans les entreprises, temps partiels contraints, plafonds de verre et sols collants ainsi que des assurances sociales qui ne prennent pas en compte les parcours « atypiques » qui sont pourtant la norme.

#### Un référendum contre l'augmentation des inégalités et contre l'augmentation de l'âge de la retraite pour toutes et tous

Non seulement la réforme AVS 21 augmenterait les inégalités, mais elle ouvre également la porte à l'augmentation de l'âge de la retraite à 66 ans pour tous, voir au-delà! Le SIT considère cette réforme comme inacceptable et soutiendra le référendum.

### Bien connaître le système pour mieux lutter contre AVS21

Afin de comprendre le système de retraite et le contenu d'AVS21, une formation sera donnée par Danielle Axelroud, experte fiscale et membre du Collectif vaudois pour la Grève féministe, en collaboration avec des membres de la Commission femmes du SIT. Puis le débat sera ouvert sur comment mener la campagne référendaire.

# Apéro-débat\* Jeudi 20 janvier 2022 18h à 20h En ligne (Zoom)

Venez nombreux-ses vous informer et débattre

https://us02web.zoom.us/j/86151637880

Délai d'inscription jusqu'au 19 janvier Inscription obligatoire auprès de :

sgaspar-rivoalan@sit-syndicat.ch ou par téléphone au 022 818 03 00

\*En raison des mesures sanitaires l'évènement aura lieu en ligne et il n'y aura donc pas d'apéro.